



## Jean-Paul II est bienheureux !

**Le pape Benoît XVI a proclamé bienheureux son prédécesseur Jean-Paul II, dimanche 1er mai, à Rome**

Extraits de l'Homélie de Benoît XVI à la messe de béatification de Jean-Paul II :

« Il y a six ans, nous nous trouvions sur cette place pour célébrer les funérailles du Pape Jean-Paul II. La douleur causée par sa mort était profonde, mais plus grand encore était le sentiment qu'une immense grâce enveloppait Rome et le monde entier. Ce jour-là, **nous sentions déjà flotter le parfum de sa sainteté.** (...)

Pour ma part, je rends grâce au Pasteur éternel qui m'a permis de servir cette très grande cause au cours de toutes les années de mon pontificat ». Et quelle est cette « cause » ?

Celle-là même que Jean-Paul II a formulée au cours de sa première Messe solennelle sur la place Saint-Pierre, par ces paroles mémorables : « **N'ayez pas peur ! Ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ !** ». Ce que le Pape nouvellement élu demandait à tous, il l'a fait lui-même le premier : il a ouvert au Christ la société, la culture, les systèmes politiques et économiques, en inversant avec une force de géant – force qui lui venait de Dieu – une tendance qui pouvait sembler irréversible. Par son témoignage de foi, d'amour et de courage apostolique, accompagné d'une grande charge humaine, ce fils exemplaire de la nation polonaise a aidé les chrétiens du monde entier à ne pas avoir peur de se dire chrétiens, d'appartenir à l'Église, de parler de l'Évangile. En un mot : il nous a aidés à ne pas avoir peur de la vérité, car la vérité est garantie de liberté. De façon plus synthétique encore : il nous a redonné la force de croire au Christ... Son message a été celui-ci : l'homme est le chemin de l'Église, et Christ est le chemin de l'homme. Par ce message, qui est le grand héritage du Concile Vatican II et de son « timonier », le Serviteur de Dieu le Pape Paul VI, Jean-Paul II a conduit le Peuple de Dieu pour qu'il franchisse le seuil du Troisième Millénaire, qu'il a pu appeler, précisément grâce au Christ, le « seuil de l'espérance ».

Oui, à travers le long chemin de préparation au Grand Jubilé, il a donné au Christianisme une orientation renouvelée vers l'avenir, l'avenir de Dieu, transcendant quant à l'histoire, mais qui, quoi qu'il en soit, a une influence sur l'histoire. Cette charge d'espérance qui avait été cédée en quelque sorte au marxisme et à l'idéologie du progrès, il l'a légitimement revendiquée pour le Christianisme, en lui restituant la physionomie authentique de l'espérance, à vivre dans l'histoire avec un esprit d'« avent », dans une existence personnelle et communautaire orientée vers le Christ, plénitude de l'homme et accomplissement de ses attentes de justice et de paix.

**Bienheureux es-tu, bien aimé Pape Jean-Paul II, parce que tu as cru !  
Continue – nous t'en prions – de soutenir du Ciel la foi du Peuple de Dieu.  
Amen. »**

### LA PENICHE DU COEUR

Partage en classes de CM1

Tout au long du Carême, les élèves de CM1 se sont appropriés une des exigences de ce temps : le partage

Ils ont collecté des produits de toilette ainsi que des serviettes au profit de la Péniche du Cœur (filiale des Restos du Cœur) qui héberge sur les quais de la Seine d'une part des sans-logis en cours de réinsertion sociale, d'autre part des clochards amenés par le SAMU Social chaque soir.

Avoir du linge et des produits de toilette est donc une priorité.

Grâce à la générosité des élèves, ils ont pu recevoir une centaine de serviettes et des produits de toilette (savon, dentifrice, mousse à raser...) en grande quantité.

Un grand merci à eux

Mme MP JEANNET et les enseignantes de CM1

Dernière heure : le responsable de « la Péniche » nous a transmis dans un courrier ses remerciements émus pour l'action entreprise par les enfants aidés de leurs parents. « Grâce à leurs dons, nombreux sont ceux qui pourront garder leur dignité d'homme en restant propres. Ce sont de petits gestes comme ceux que vous avez su accomplir qui entretiennent l'espoir.

Encore merci à tous : enfants, parents et enseignants. »



### PÈLERINAGE DES LYCÉENS À ROME

Du 10 au 15 avril, les lycéens d'Albert de Mun ont pu participer à un pèlerinage à Rome, organisé par

l'Enseignement Catholique du diocèse. Monseigneur SANTIER a accompagné ces jeunes.

Nous avons ainsi pu découvrir la Rome catholique en suivant les pas de Saint-Pierre et de Saint-Paul (visite de la Basilique Saint-Pierre, abbaye des Trois Fontaines), la Rome Baroque, mais également la Rome antique. (visite du Colisée et du forum). Le mercredi nous avons assisté place Saint-Pierre à l'audience papale, et notre pape Benoît XVI nous a rappelé l'importance du dimanche en insistant sur la sanctification de ce jour et le rassemblement eucharistique.

Nous sommes revenus enchantés de notre séjour à Rome car nous avons vécu un moment fraternel, joyeux sans oublier la découverte et la dégustation de nombreux parfums de glace italienne !

## PROCHAINES DATES A RETENIR

- Jeudi 5 mai 18 H 00** Réunion pour les parents des futurs élèves de 6<sup>ème</sup>
- Samedi 7 mai 9 H 30** Réunion de l'A P E L pour les parents.  
Préparation de la prochaine vente de charité.
- Mardi 10 mai** Oral d'Histoire des Arts pour les élèves de 3<sup>ème</sup>
- Mardi 10 mai 18 H 00** Réunion des parents de 5<sup>ème</sup>. Préparation pour l'entrée en 4<sup>ème</sup>.
- Vendredi 13 mai** Retraite pour les élèves de 5<sup>ème</sup> qui préparent leur Profession de Foi.
- Samedi 14 mai 10 H 00** Profession de Foi.
- Lundi 16 mai 17 H 00** Conseil d'établissement.
- Mardi 17 mai 20 H 30** Concert des Moineaux dans la chapelle d'ADM.
- Mardi 24 mai 19 H 30** Comité de l'A P E L.
- Jeudi 26 mai 17 H 00** Conseil pastoral
- Samedi 28 mai de 8 H 00 à 12 H 00** Cyclotourisme (CM1/CM2)
- Lundi 6 juin** Interclasses des classes de 6<sup>ème</sup>.

### **PONT DE L'ASCENSION**

Du mercredi 1er Juin après les cours  
Au lundi 6 juin pour le 1er cours

## FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE ARRÊT DES COURS

- Terminales** : Mercredi 8 juin après les cours.
- 1<sup>ères</sup>** : Jeudi 9 juin à 12h15
- 2<sup>ndes</sup>** : Vendredi 10 juin après les cours
- 3<sup>èmes</sup>** : Mardi 14 juin après les cours
- 6<sup>èmes</sup>-5<sup>èmes</sup>-4<sup>èmes</sup>** : Vendredi 17 juin après les cours
- Primaire** : Jeudi 30 juin à 16h30. Ni étude ni garderie.

### EXAMENS

- Ecrits du bac du 16 au 22 juin.
- Brevet les 29 et 30 juin.

Le calendrier détaillé a été publié dans «Albertinages» n°1225 du 10 janvier 2011.

## MISSION PROSPECTIVE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES FAMILLES

Dans le cadre de la mission prospective engagée sur l'Enseignement Catholique du Val de Marne, une enquête a été réalisée auprès des familles dans le courant du premier trimestre.

Vous avez été nombreux à répondre et nous vous remercions ;

L'importance des réponses reçues montre l'intérêt des parents et donne toute sa crédibilité aux avis exprimés, et fournit une photographie intéressante de leur perception de l'Enseignement Catholique diocésain.

Vous trouverez les résultats de cette enquête dans le n°3 de « CAP 2020 » sur notre site Internet : [www.albertdemun.fr](http://www.albertdemun.fr), avec l'« Albertinages » n°1231 du 2 mai 2011

## ALBERTINAGES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Jusqu'à la fin de l'année scolaire, parallèlement à l'envoi papier, « Albertinages » vous est adressé par mail sous forme d'une « Newsletter ». Si vous ne le recevez pas par voie électronique, nous vous prions de bien vouloir vous adresser au secrétariat des élèves pour corriger votre adresse mail, ou d'envoyer un courriel à l'adresse : [info@albertdemun.org](mailto:info@albertdemun.org) depuis la boîte mail par laquelle vous souhaitez recevoir le courrier envoyé par l'établissement, en indiquant vos nom, prénom, ainsi que ceux de votre (vos) enfant(s).

## ADMISSION EN CLASSE SUPERIEURE

Le plus souvent, suite au dialogue entamé depuis le second trimestre concernant la décision de fin d'année, la famille est en accord avec l'avis du conseil de classe ou des maîtres, et la décision de fin d'année est comprise et acceptée par la famille.

Cependant, à tout niveau, les parents ont la possibilité légale de remettre en cause la décision de fin d'année du conseil de classe ou des maîtres.

**Les procédures sont les suivantes :**

➤ Passage sur commission d'appel (secondaire)

➤ Passage sur commission de recours (primaire)

Ces commissions existent en fin de Maternelle GS, fin de CE1, fin de CM2, fin de 6<sup>ème</sup>, fin de 4<sup>ème</sup>, fin de 3<sup>ème</sup>, et fin de 2<sup>nde</sup>.

Dans ce cas, la famille dispose de trois jours ouvrables pour décider de faire appel de la proposition du conseil de classe. La famille prend elle-même la responsabilité de constituer un dossier présenté hors établissement à une commission bi-partite parents -professeurs ne connaissant pas l'enfant.

Avant de saisir la commission, les parents peuvent s'ils le souhaitent rencontrer le chef d'établissement.

Le résultat de l'appel sera mentionné sur le bulletin, et l'établissement appliquera la décision prise par la commission.

**Passage sur décision des parents**

Aux autres niveaux que ceux cités précédemment, soit en fin de Maternelle PS et MS, fin de CP, fin de CE2, fin de CM1, fin de 5<sup>ème</sup> et fin de 1<sup>ère</sup>, la famille peut « **forcer** » le passage en classe supérieure contre l'avis du conseil de classe ou des maîtres.

Une lettre jointe à la réinscription devra être écrite au chef d'établissement pour que cette décision concernant l'enfant soit mise en application au nom des parents. Le passage « à la demande de la famille » sera mentionné sur le bulletin.

A l'issue de l'année scolaire suivante, si le conseil prononce à nouveau un avis de redoublement, le maintien à Albert de Mun pourra être remis en cause.

F. De SERRA-SARFATI

B. SCHMIT

## **ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES VAL DE MARNE**

### **CONFERENCE - DEBAT**

**« Loi Bioéthique Un enjeu pour l'humanité »  
LE JEUDI 5 MAI 2011 à 20 H 30**

Avec le Docteur Mirabel

(Président de l'Alliance pour les Droit de la Vie)

Notre Dame de Vincennes

Crypte Xavier Vogler

82, rue Raymond du Temple Vincennes

Libre participation aux frais

## **1<sup>ère</sup> COMMUNION**

Samedi 30 avril, 49 élèves d'Albert de Mun ont fait leur Première Communion.

Belle célébration animée par la chorale des Moineaux du Val-de-Marne.

### **Les Moineaux du Val-de-Marne recrutent**

Une expérience de vie à travers le chant.

Auditions ouvertes à tous les jeunes garçons de 7 à 12 ans aimant chanter, vivre en groupe et voyager !

Portes-ouvertes le dimanche 8 mai après-midi

3 rue Dagobert - 94130 Nogent-sur-Marne

☎ 01.48.75.49.12 ☎ 06.62.20.28.33

[www.moineaux.net](http://www.moineaux.net) - [information@moineaux.net](mailto:information@moineaux.net)

### Historique de l'école Albert de Mun

L'école porte le nom du comte Albert De MUN (1841 - 1914) diplômé de Saint-Cyr, académicien, député, journaliste, fondateur des Cercles Catholiques d'Ouvriers, par lesquels il espère combler le fossé qui sépare la classe ouvrière de la bourgeoisie catholique.

Il participe à l'élaboration de la législation protectrice des ouvriers ainsi qu'à celle de l'Encyclique Rerum Novarum (1891). Il lutte contre la politique anticléricale de la IIIème République, mais ne réussit pas à constituer un parti catholique.

Albert De MUN a laissé le souvenir d'un chrétien engagé, respectueux des directives de l'Eglise et du Pape, soucieux de l'annonce de l'Evangile aux plus humbles et dans les milieux populaires et déchristianisés.

#### Un peu d'histoire :

L'école Albert de Mun a été fondée en 1921 par la volonté du cardinal Dubois, pour rendre service à la banlieue sud-est de Paris.

La nouvelle école a pris la place d'un pensionnat de jeunes filles fondé en 1865, l'institut LETTELLIER et LOILLER.

Le premier supérieur, chargé de réaliser cette fondation, fut M. l'Abbé GOUGET qui appliqua les méthodes de l'école Sainte Croix de Neuilly.

L'école s'est ensuite agrandie au fil d'acquisitions immobilières successives. En 1927, Chapelle et dortoirs; en 1932, construction du bâtiment Avenue des Marronniers; en 1928 et 1932, achat de deux pavillons; en 1947, achat du 31 avenue de la Belle Gabrielle; en 1951, construction du laboratoire de physique chimie; en 1958 achat des 15 et 15 bis, Avenue des Marronniers; en 1960 surélévation des laboratoires; en 1967 inauguration de la nouvelle entrée, de la grande chapelle et du bâtiment A; en 2008 achat du pavillon Mairie de Paris et enfin en 2010 achat du 5 Avenue Georges Clémenceau qui crée l'unité de l'ensemble scolaire.

L'école est désormais édifiée sur un parc d'un hectare et compte environ 27000 m<sup>2</sup> de bâtiments.

L'école Albert de Mun commença l'année 1921 avec 70 élèves. Elle en comptait 650 en 1933. En 2011 nous accueillons 1900 élèves de la petite section de maternelle à la classe de terminale.

### LES TRAVAUX À ALBERT DE MUN

L'école réalise chaque année de nombreux travaux : entretien, mises aux normes, rénovation, restructuration. Tout au long de l'année notre équipe technique, réalise des interventions allant du néon hors service au câblage intégral d'une salle informatique en passant par le remplacement des canalisations d'eau et de chauffage. Bref tous les petits et gros dysfonctionnements, urgents ou moins urgents.

Pendant les vacances scolaires l'école entreprend les travaux d'envergures. Ceux-ci sont plus ou moins visibles mais toujours très coûteux ! Par exemple, il a fallu remplacer cette année en urgence la canalisation des eaux usées desservant l'établissement qui s'était effondrée sous l'avenue Georges Clémenceau pour un coût de 160 000 €. L'année dernière nous avons réalisé la rénovation du sous-sol du bâtiment C afin de répondre à une injonction de l'inspection du travail nous demandant des vestiaires aux normes actuelles pour les entreprises sous traitantes (restauration et ménage) pour un coût de 250 000 €. Enfin toujours en guise d'exemple, la rénovation d'un niveau de classe coûte environ 55 000 €.

Les travaux nécessitent donc une gestion rigoureuse afin de toujours améliorer l'accueil des élèves dans l'établissement sans répercuter les coûts de manière excessive sur la redevance scolaire.

Il faut savoir que l'excédant dégagé en fin d'exercice budgétaire est chaque année intégralement réinvesti dans les travaux; il détermine donc directement leur ampleur.

Dans le futur proche, nous allons être confrontés, entre autres, à un enjeu majeur des politiques actuelles : la mise aux normes des accès aux personnes handicapées.

Afin de mener cette restructuration de manière cohérente et pérenne, nous menons des études approfondies avec les architectes et ingénieurs de l'entreprise SCN LAVALIN. Le but étant d'optimiser chaque phase de travaux en alliant : restructuration, accessibilité aux handicapés, rénovation et économie d'énergie.

### LA RESTAURATION À ALBERT DE MUN

Certains parents s'interrogent sur les tarifs de la restauration, il nous a donc semblé nécessaire de clarifier ce point.

#### A quoi correspond le prix du repas ?

Le prix du repas correspond à deux grands postes :

- D'une part le prix facturé par la société AVENANCE, correspondant aux denrées alimentaires et aux frais de personnel.
- D'autre part les frais fixes qui regroupent : achat, et entretien du matériel de cuisine et des locaux (fours, étuves, friteuses, casseroles, lave vaisselle, couverts, tables, chaises ...)
- Contrats de maintenance obligatoire des équipements.
- Coût du personnel employé par l'école pour gérer la cantine.

#### Pourquoi les coûts augmentent-ils tous les ans ?

La société AVENANCE, revoit ses tarifs tous les ans, l'augmentation contractuelle est d'environ 3%.

L'école subit elle aussi l'augmentation du matériel et des frais de personnel et souvent de bien plus de 3 %. Nous ne répercutons que le strict minimum grâce à un entretien régulier du matériel.

Cette politique nous permet de ne pas répercuter directement les investissements importants mais de les lisser dans le temps, et de limiter ainsi à environ 3% l'augmentation annuelle des tarifs de la restauration.

### TARIFS ANNUELS 2011-2012

	Lycée	Collège	Ecole
redevance scolaire	1 359 €	1 161 €	1 050 €
cotisations assurances comprises	87 €	97 €	90 €
examens blancs et oraux	99 €	-	-
forfaits sport + sorties	-	-	sport : 120 € sorties : de 45 à 75 € avec ajustement en juillet
demi-pension	936 € tarif modulé par trimestre	879 €	747 € subvention de la mairie pour les Nogentais

## AIDE À LA DEMI-PENSION

COLLÉGIENS VAL-DE-MARNAIS

Le conseil général poursuit son aide départementale à la demi-pension accordée aux collégiens Val-de-Marnais depuis 1990.

Cette aide dépend du calcul du quotient familial, rapporté à un barème. Vous trouverez la circulaire complète qui précise le barème et le montant de l'aide sur notre site Internet : [www.albertdemun.fr](http://www.albertdemun.fr), avec l'« Albertinages » du 2 mai.

Si vous pensez pouvoir bénéficier de cette aide, vous pouvez contacter Mme RAMBOURGT, secrétaire à Albert de Mun (01 48 73 79 91) pour obtenir un dossier que vous lui retournerez complété avant le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

### MENUS

**Les menus sont affichés dans le hall d'entrée - Les mets soulignés et en italique concernent les Maternelles et CP**

#### **Semaine du 9 au 13 mai 2011**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<i>Haricots verts en salade</i> Artichaut vinaigrette Macédoine mayonnaise Salade chinoise	<i>Melon vert</i> Carottes râpées raisins Émincé de tomates Salade pâtes surimi	<i>Chou blanc vinaigrette</i> Courgettes râpées pistou Pâté de foie Poireaux vinaigrette	<i>Tomates ciboulette</i> Concombre vinaigrette Salade de radis Salade verte fines herbes
<i>Émincé dinde basquaise</i> Boulettes de bœuf sauce tomate	<i>Saucisse de Toulouse</i> Pavé de colin sauce normande	<i>Omelette à l'emmental</i> Rôti de porc sauce dijonnaise	<i>Filet de merlu sauce lombarde</i> Tomates farcies
<i>Coquillettes</i> Endives braisées	<i>Julienne de légumes</i> Lentilles au jus	<i>Petits pois à la française</i> semoule	<i>Riz créole</i> Courgettes à la persillade
<i>Cœur de dame</i> Bleu d'Auvergne Cantadou Yaourt nature	<i>chantenaige</i> Cantal jeune Fromage blanc Yaourt nature	<i>Carré de l'Est</i> Cantafrais nature Coulommiers Yaourt nature	<i>fraidou</i> Brie Croc lait Yaourt nature
<i>Fruit de saison</i> Compote pommes/ framboises Flan nappé au caramel Madeleine longue	<i>Glace au chocolat</i> Cocktail de fruits Fruit de saison Entremet au café	<i>Fruit de saison</i> Compote de pommes Gaufre fantasia Yaourt bulgare aux fruits	<i>Yaourt aromatisé</i> Entremet à la vanille Fruit de saison Pêche aux amandes

#### **Semaine du 16 au 20 mai 2011**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<i>Salade exotique</i> Salade trois fromages Salade verte fines herbes Tomate fromage blanc	<i>pastèque</i> Concombre au maïs Salade papillons pistou Salade hollandaise	<i>pamplemousse</i> Méli mélo carotte céleri Pâté de campagne Salade printanière	<i>Concombre vinaigrette</i> Melon Salade betterave endives Saucisson à l'ail
<i>Cordon bleu</i> Filet colin sauce citron	<i>Rôti de bœuf à la graine moutarde</i> Sauté de dinde	<i>Cuisse de poulet rôti</i> Boulettes d'agneau provençale	<i>Pâtes au thon provençale</i> Rôti de porc aux herbes
<i>Courgettes persillées</i> Semoule à la tomate	<i>Pommes frites</i> Salsifis	<i>Haricots verts</i> Riz créole	Fondue de poireaux Spaghettis
<i>Cantadou</i> Emmental Rondelé au poivre Yaourt nature	<i>coulommiers</i> Fraidou Fromage blanc Yaourt nature	<i>Tome blanche</i> Port Salut Tome de Savoie Yaourt nature	<i>Yaourt nature</i> Bleu d'Auvergne Camembert Six de Savoie
<i>Fruit de saison</i> Chausson aux pommes Compote pommes/cassis Flan nappé caramel	<i>Entremet au chocolat</i> Fruit de saison Mille feuilles Poire belle Hélène	<i>Roulé aux myrtilles</i> Fruit de saison Salade fruits frais Yaourt aux fruits	<i>Compote de pêche</i> Fruit de saison Liégeois à la vanille Pop corn sucré

## CONSEILS DE CLASSE DU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE (Collège et Lycée) et REINSCRIPTION

Les conseils de classe du lycée auront lieu les 30 et 31 mai 2011.

Les conseils de classe du collège auront lieu entre le 6 et le 10 juin 2011.

Un avis de fin d'année et une demande de réinscription sont donnés aux élèves dans la demi-journée qui suit le conseil pour remise immédiate aux parents. Les bulletins trimestriels sont expédiés par la suite avec les relevés de notes. Toute réinscription non retournée dans les délais indiqués sera considérée comme un départ de l'élève. Jusqu'au dernier jour de classe, un conseil de discipline peut se réunir en cas de problème avec un élève.

Bonne fin d'année scolaire à tous.

B. SCHMIT et les directeurs adjoints.

## CHERS PARENTS RESPONSABLES DE STANDS, CHERS PARENTS D'ÉLÈVES, CHERS AMIS, CHERS ÉLÈVES,

La VENTE DE CHARITÉ de notre école a besoin de vos idées, remarques, aide, afin de "rajeunir".

Le comité de l'Apel d'Albert de Mun, avec l'assentiment de la direction, organise un référendum afin de trouver un nouveau nom pour cette fête.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées en vous connectant sur le blog de l'Apel: "[apel-adm.info](http://apel-adm.info)" ou bien en venant nous rejoindre :

**LE SAMEDI 07 MAI de 9h30 à 12h00**

**dans la salle polyvalente de l'établissement**

Vous êtes tous et toutes conviés à cette réunion que nous souhaitons conviviale et sympathique, autour de quelques viennoiseries, thés et cafés...

Il est très important pour nous de connaître vos remarques sur ce qui peut être changé ou amélioré, sur les animations en tous genres, pour les plus jeunes, mais également de savoir les souhaits de nos "ados", de ce qu'ils aimeraient acheter, ou faire comme activités....

Nous choisirons et voterons également le futur thème (voyages; sur le chemin...etc.)

D'autre part, certains parents quittant l'établissement puisque leurs enfants passent leur bac cette année, il nous faut retrouver de nouveaux volontaires afin de reprendre le "flambeau" de certains stands (Antiquités; Jeux de Société...)

Si vous souhaitez rencontrer d'autres parents, et partager avec nous de joyeux moments, n'hésitez plus venez !

Bien sincèrement

La Présidente de l'A P E L  
Virginie de SAINT PIERRE

## ALBERT DE MUN EN TÊTE DU PALMARÈS DES LYCÉES DU VAL DE MARNE

Une nouvelle fois notre établissement est classé parmi les meilleurs de France et premier du Val de Marne, selon un classement qui prend en compte non seulement les résultats au baccalauréat, mais aussi le taux d'accès de la 2<sup>nd</sup>e au baccalauréat.

Suite au Palmarès paru dans « le Parisien », Monsieur Jacques JP Martin, Maire de Nogent sur Marne, a adressé une lettre à la direction de l'établissement dans laquelle il s'exprime en ces termes : « *Votre classement de tête depuis plusieurs années est la récompense de votre travail au quotidien, ainsi que celui des enseignants, des parents d'élèves et des élèves. Grâce à cette distinction, vous participez au rayonnement, à la renommée et à l'attractivité de notre ville. Je vous remercie de bien vouloir transmettre mes félicitations et celles des élus du conseil municipal à votre équipe éducative pour ces résultats remarquables. Je souhaitais adresser mes très vives félicitations à vous-même et aux professeurs de votre établissement.* »

Vous trouverez l'intégralité de la lettre du Maire et le classement paru dans « le Parisien » sur notre site Internet :

[www.albertdemun.fr](http://www.albertdemun.fr), rubrique « actualités ».

Ces excellents résultats sont dus à un ensemble de conditions :

- Accompagnement des enfants par leurs parents, qui sont attentifs à leur vie et à leurs études, à l'atmosphère familiale équilibrée qu'ils savent instaurer car ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

- Attention des professeurs à leurs élèves dans l'organisation de leurs cours et par le suivi individuel dont ils ont le souci pour chacun d'eux.

- Attention des élèves envers leurs professeurs, afin de respecter leurs conseils et mettre en pratique les recommandations données tout au long de l'année.

- Mise en place de structures par l'établissement instituant un climat relationnel confiant et entraînant les élèves aux épreuves qu'ils préparent.

**Merci et félicitations à toute la communauté éducative**

B.SCHMIT